La Gazette en Yvelines

N°110
Mercredi 3 janvier 2018
lagazette-yvelines.fr

Hebdomadaire gratuit d'informations locales

Une de ces jeunes pousses est à Poissy et a créé l'application mobile officielle des pharmaciens, l'autre a été fondée par une Vernolienne et son appli de nutrition rencontre le succès.



La vallée de Seine a aussi ses start-up

Dossier - P.2

Actualités p.4

NEZEL



Quand les plantes dépolluent les eaux usées

Actualités p.7

FLINS-SUR-SEINE



Résidence seniors : six communes, 23 logements, zéro euro d'investissement

Actualités p.6



VALLEE DE SEINE

Les anciens combattants luttent contre leur déclin

Actualités p.8



CONFLANS

Le transformateur électrique de la discorde

Faits divers p.11



PORCHEVILLE

Des animaux au sein de la prison pour mineurs

P. 4 ACHERES L'électricité revenue au foyer, le chauffage laisse à désirer

P. 9 MANTES-LA-VILLE Pas de congés mais des RTT pour les agents

P. 10 MANTES-LA-JOLIE Il menace « d'égorger » les fidèles de l'église

P. 12 FOOTBALL N2 : l'AS Poissy reprend des couleurs

P. 12 HANDBALL N2 : les Conflanaises renouent avec les victoires

P. 14 HOUDAN Peinture : un monde de réel et d'intériorité

P. 14 CONFLANS-SAINTE-HONORINE « Regards sur le Niger » en photo



POISSY La vallée de Seine a aussi ses start-up

Il cherchait une pharmacie de garde pour sa fille malade, sans la trouver sur internet. Alors, il a créé une application géolocalisée avec un syndicat des pharmaciens et le soutien de l'Agence régionale de santé (ARS) d'Île-de-France. Aujourd'hui, Mon pharmacien est dupliquée dans d'autres régions.

Cette jeune pousse pisciacaise est passée en quelques années du dépannage informatique au développement d'applications mobiles. L'une d'elle, destinée à trouver facilement un pharmacien de garde, a séduit l'Union régionale des professionnels de santé (URPS) pharmaciens et l'Agence régionale de santé (ARS) d'Île-de-France.

Née de 2011 à 2015, l'application est aujourd'hui jugée comme un succès, en cours de duplication dans d'autres régions de France. Elle est disponible gratuitement sur les téléphones munis des systèmes iOS d'Apple et Android de Google, mais aussi consultable sur le site internet monpharmacien-idf.fr. Elle permet aux Franciliens de trouver rapidement les pharmacies de garde les plus proches, sous forme de liste ou d'une carte, avec toutes leurs coordonnées.

« Je cherchais une pharmacie de garde, un dimanche, pour ma fille. Je cherche une application, ça n'existe pas, je cherche sur internet, ça n'existe pas, on ne trouve que des bribes d'informations sur les serveurs vocaux, se rappelle Sébastien Fouin, associé-gérant d'Assistech. *Je me renseigne sur internet, et me rends compte que c'est très politique, les pharmacies de garde sont localisées par préfecture et par le syndicat départemental de pharmaciens. »*

Le président de l'Union de syndicats de pharmaciens d'officine (USPO), aussi président de l'URPS pharmaciens d'Île-de-France, est un pharmacien de Rambouillet, Renaud Nadjahi. *« Il m'a appelé en me disant avoir une idée à propos des pharmacies de garde,* se souvient le professionnel rambolitain. *Dans un premier temps, j'ai trouvé que l'idée avait du bon. »*

« Il a cru en notre projet »

« Il a cru en notre projet, et nous a demandé une version qui fonctionne sur les Yvelines en nous fournissant le fichier de garde, on a commencé à développer, observe le patron pisciacais. *La prochaine étape était qu'il la présente à l'ARS, entre temps, on ajoute toute l'Île-de-France sauf quelques secteurs. »* Renaud Nadjahi se charge alors de décrocher un rendez-vous auprès de l'ARS francilienne, présidée à l'époque par l'ex-ministre socialiste Claude Evin.

L'institution publique de santé est séduite et décide d'investir, au total environ 100 000 euros. *« Claude Evin a trouvé l'idée tellement intéressante qu'il nous a financé le développement, le déploiement, la communication autour de cet outil, qu'on a appelé Mon pharmacien »,* explique le pharmacien rambolitain. *« On ne pouvait travailler directement avec l'ARS,* détaille de son côté Sébastien Fouin. *Ils ont mandaté l'URPS pour faire l'application et acheter le concept, on a cédé tous les droits, on fait le projet, le suivi, la maintenance et les évolutions. »*

L'application Mon pharmacien est aujourd'hui complètement aboutie et satisfait les professionnels d'officine franciliens. *« Sauf à ce qu'un pharmacien ne prenne pas sa garde, le site internet et l'application sont absolument le reflet de ce qu'il se passe sur le terrain, l'outil est mis à jour quotidiennement »,* se félicite Renaud Nadjahi.

« C'est un système qui, aujourd'hui, satisfait paraît-il tout le monde : les pouvoirs publics, les utilisateurs c'est-à-dire les patients, et évidemment les confrères et consoeurs pharmaciens », poursuit ce représentant de la profession. Il évoque d'ailleurs, à l'appui de cette satisfaction générale, des *« retours et mécontentements »* quasiment inexistants, notamment sur les portails d'Apple et de Google où Mon pharmacien est disponible au téléchargement.

« Aujourd'hui, en Région Île-de-France, 4 000 pharmacies participent au tour de garde, avec une gestion de 365 jours sur huit départements, de nuit avec entre huit et dix pharmacies d'astreinte par département, et le week-end au moins une vingtaine par département, détaille le pharmacien. *Ca fait quand même beaucoup d'informations à rentrer dans une base de données. »*

Car une bonne partie du travail de l'entreprise pisciacaise est invisible de l'utilisateur final. *« Il y a la face cachée de l'iceberg, avec une plateforme complète d'accès à la base de données des pharmacies de nuit,*

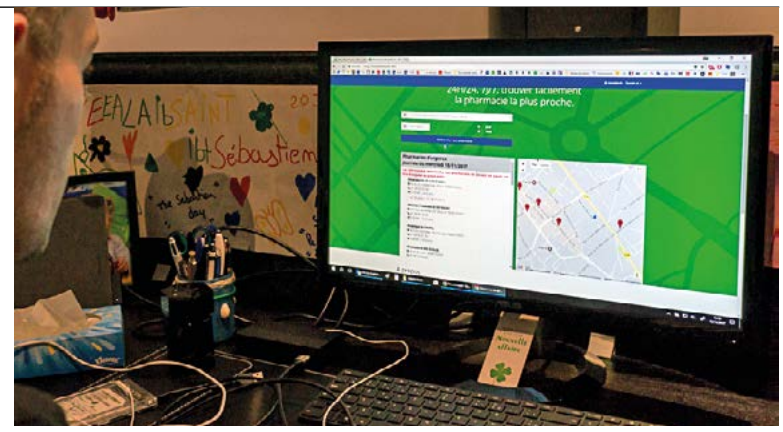

LA GAZETTE EN YVELINES

Aujourd'hui située en plein centre-ville de Poissy, Assistech, née en 2004 dans un garage, compte une vingtaine d'applications mobiles à son actif depuis cinq ans.

rapporte le jeune patron. *Avec la Sécu, on a interconnecté les systèmes de paiement et de plannings pour les pharmaciens, qui ont un accès direct. »*

Ce nouvel outil numérique commence à être connu des patients, remarque pour sa part Renaud Nadjahi. *« Quand on voit le nombre de téléchargements et de consultations du site, on voit que c'est un outil particulièrement utilisé les jours fériés et les dimanches »,* assure-t-il, relatant aussi le fait que *« la réflexion de la plupart des utilisateurs du système est de dire "à quand la France entière ?" »*

L'ARS attribue 100 000 euros

Un déploiement expérimental est maintenant en cours dans les régions Corse et Auvergne-Rhône-Alpes, ainsi qu'en Charente, même si le rythme est limité par l'adhésion nécessaire de chaque ARS régionale et chaque syndicat de pharmaciens chargé localement de la gestion des gardes. *« Aujourd'hui, c'est un système parfaitement rôdé, qui a un coût de mise en oeuvre de quelques milliers d'euros »,* loue le représentant yvelinois des pharmaciens.

Cela reste une belle réussite pour la petite entreprise yvelinoise, créée en 2004 dans le garage de l'autre associé-gérant. Aujourd'hui localisée en plein centre-ville de Poissy, elle compte deux salariés en sus de ses deux patrons. Une vingtaine d'applications mobiles ont été développées depuis leur lancement sur ce créneau il y a cinq ans.

A chaque fois qu'ils ont une idée, ils commencent à la réaliser avant de la présenter aux potentiels clients. *« Dans tous nos projets, on a créé le projet concrètement, fait la recherche et développement avant, pour avoir un logiciel à montrer et pas une présentation Powerpoint,* relate Sébastien Fouin. *C'est risqué, car on s'est fait piquer pas mal d'idées ! »*

S'ils ont ainsi eu le déplaisir de voir certaines applications reprises à leur compte par des clients potentiels, les multinationales se montrant parfois peu scrupuleuses, cela permet parfois, aussi, de séduire un client rétif. Et la start-up de faire son chemin, discrètement mais sûrement. Elle travaille d'ailleurs actuellement à un projet autour du commerce avec la mairie de Poissy... mais chut ! Cette application innovante n'est pas encore mûre pour les lumières des projecteurs.

VERNEUIL-SUR-SEINE Leur appli mobile pour savoir ce qu'on achète, cartonne

Des trois fondateurs de l'application Yuka, lancée en 2016, une vient de Verneuil-sur-Seine, un autre vit à Chatou. Indiquant la qualité nutritionnelle des aliments, elle a séduit 850 000 utilisateurs.

Sur iOs d'Apple comme Android de Google, l'application gratuite Yuka, c'est plus de 850 000 téléchargements, trois associés-gérants dont deux frères, une stagiaire, déjà des revenus et 150 000 produits alimentaires catégorisés. Ces jeunes patrons de start-up sont, pour l'une, originaire de Verneuil-sur-Seine où vit encore toute sa famille, et pour un autre, habitant de Chatou.

En deux ans, leur application mobile de nutrition est en train de devenir un incontournable de la santé numérisée. En ce mois de décembre, Yuka a ainsi été célébrée par des titres aussi différents que le magazine économique *Forbes* que par le blogueur nouvelles technologies *Korben*. Leur idée ? En scannant les produits alimentaires de leur supermarché, l'utilisateur voit apparaître une pastille rouge, jaune ou verte lui indiquant leur qualité nutritionnelle.

Tout commence en 2016, lorsque Benoît Martin achète un livre, *« Le bon choix au supermarché »,* qui répertorie et classe 800 produits de l'industrie agro-alimentaire. *« Benoît l'avait acheté pour mieux nourrir ses enfants,* se souvient Julie Chapon, 30 ans. *On s'est dit que c'était génial, mais qu'on ne va pas aller faire ses courses avec un bouquin... »*

Leur ébauche en tête, ils participent à un hackaton (événement lié à la création de code, souvent doublé d'un concours, Ndlr) parisien consacré à la nourriture un mois après. *« On n'avait pas grand-chose, et on a gagné ce concours.*



LA GAZETTE EN YVELINES

Leur idée ? En scannant les produits alimentaires de leur supermarché, l'utilisateur voit apparaître une pastille rouge, jaune ou verte lui indiquant leur qualité nutritionnelle.

On s'est dit qu'il y avait quelque chose, que c'était un besoin, poursuit la co-fondatrice. *Toute l'année 2016, on a travaillé dessus le soir et le week-end, on avait tous un boulot. »*

Le 9 janvier 2017, l'application est lancée dans le grand bain, en l'occurrence le portail d'Apple, suivi par celui d'Android le 1er juin. Le succès prend rapidement, d'abord par le bouche-à-oreille. *« La nutrition parle à tout le monde, les consommateurs ont envie de mieux manger, mais c'est compliqué de lire les étiquettes et de déchiffrer ce qu'il y est marqué »,* analyse Julie Chapon de ces adhésions précoces. L'utilisateur peut également envoyer un produit absent de la base de données.

Devant la croissance rapide des utilisateurs, ils envisagent rapidement d'en faire leur occupation exclusive. Ils lancent un programme nutrition en ligne, adossé à l'application et payant, créent un formulaire de dons. Ils travaillent maintenant à la sortie prochaine de fonctions payantes dans l'application, l'une dédiée à l'analyse des produits cosmétiques, l'autre à des alertes personnalisées selon certains allergènes ou des produits sujets d'intolérances comme le gluten.

« Toutes ces pistes [de rémunération] sont nées au fur et à mesure, comme pour les dons où les gens demandaient tous les jours comment nous aider, on évolue en fonction des demandes d'utilisateurs, détaille la trentenaire. *Quand on a lancé l'application, on ne pensait pas du tout la monétiser, mais avec le nombre d'utilisateurs qu'on a, c'est totalement pertinent, ça peut nous permettre d'en vivre. »*

Leurs débuts ont été permis par un apport financier personnel, ainsi que par des subventions d'Etat pour l'innovation et des fonds engrangés suite à un concours. Aujourd'hui, dons et adhésions au programme de nutrition constituent l'essentiel de leurs revenus. Signe de succès, Yuka a été contactée par certains des géants du secteur agro-alimentaire. *« On sait que certains ne nous aiment pas du tout, il y en a qui sont plus sympas et nous ont rencontré »,* sourit Julie Chapon.

Enfin, si la jeune pousse est bien une entreprise privée, elle s'inscrit partiellement dans l'écosystème ouvert du web. Elle utilise ainsi la base de données alimentaire *« open source »* Openfoodfacts, qu'elle retravaille en intégrant la dangerosité ou non des additifs alimentaires, pour aboutir à son propre classement. Mais elle en est aussi devenue aujourd'hui, grâce au contenu généré par ses utilisateurs, le premier participant mondial avec *« 400 à 500 contributions par jour ».*

DESTOCKAGE PRODUITS ALIMENTAIRES

ARRIVAGES JOURNALIERS



LES HALLES de LIMAY

Fruits...légumes...produits frais...surgelés...

Acceptation des tickets restaurants

LIMAY. ZAC DES HAUTS REPOSOIRS. TÉL. 01 30 33 31 10

NEZEL Les plantes de la station d'épuration traitent les eaux usées

Ressemblant à une serre, la station d'épuration de Nézel permet le traitement des eaux usées notamment grâce à des végétaux. Un choix de procédé avant tout visuel, et légèrement plus cher.



LA GAZETTE EN YVELINES

Sous la serre, les racines des végétaux plongent dans deux bassins d'eaux à traiter, sur lesquelles se fixent les bactéries qui absorbent la pollution.

Le long de la RD 191, en rejoignant Epône à Nézel, les automobilistes aperçoivent au bord de la route une structure de verre remplie d'une multitude de plantes aux allures tropicales. Mais sous ses airs de serre, il s'agit de la station d'épuration des Prés foulon, qui traite les eaux usées des habitants des communes d'Aulnay-sur-Mauldre, Bazemont, La Falaise, Nézel et d'une petite partie d'Aubergenville. Vendredi 15 décembre, Eau France de Suez a ouvert les portes de cette installation à *La Gazette* pour une visite.

Lors de son ouverture en 2012, la station de Nézel était la deuxième en France de ce genre, et quelques autres ont suivi depuis. Mais le choix par les collectivités de ce type d'installation reste rare. Son principal avantage est en effet son aspect visuel, même si les plantes entrent également dans le processus de traitement de l'eau.

La contrepartie est que ses coûts d'investissements et de fonctionnements sont quant à eux légèrement supérieurs à une station d'épuration classique. Lors de l'inauguration de l'équipement courant 2013, le conseil départemental indiquait un montant d'investissement total de 3,5 millions d'euros. Toujours selon le conseil départemental, cela correspond à un *« surcoût de 5 à 15 % comparativement à une station classique »*.

« Surcoût de 5 à 15 % »

« La demande de départ était qu'elle soit entièrement intégrée à l'environnement », soulignent les services Eau France de Suez, qui gèrent la station pour le compte de la communauté urbaine. *« C'est la vitrine d'entrée dans le village,* complète à propos de ce besoin, Philippe Chemillier, responsable agence assainissement Eau France de Suez dans les Yvelines. *Le principe de traitement est assez similaire à celui d'une structure habituelle, mais l'impact visuel est moindre. »*

Dans la pratique, les eaux usées rejoignent la station d'épuration sous l'effet de la gravité. A leur arrivée, un premier grillage permet de *« retenir les déchets de plus de 5 mm »*, détaille ce dernier.

Une seconde étape sépare le sable et l'huile de l'eau : dans un *« dessableur/déshuileur »*, les sables se déposent par leur propre poids dans le fond, tandis que les graisses et les huiles se mettent à flotter par injection d'air.



LA GAZETTE EN YVELINES

« Le principe de traitement est assez similaire que celui d'une structure habituelle, mais l'impact visuel est moindre », souligne le responsable agence assainissement à Suez eau France.

L'avant-dernière phase scinde l'eau de la boue à l'aide d'une centrifugeuse. Les boues issues du traitement, *« composées essentiellement d'azote »*, constituent *« un sous-produit »* qui connaît une seconde vie, souligne Philippe Chemillier : *« Elles sont valorisées au travers du compostage. »* La dernière étape du processus de traitement de l'eau est celle où les plantes de la serre entrent en jeu.

Leur seule utilité n'est en effet pas seulement visuelle. Sous la serre, donc non visibles, les racines des végétaux sont plongées dans deux bassins d'eaux à traiter. Sur ces racines, qui constituent un habitat permettant le développement de la biodiversité, *« les bactéries vont se fixer et vont manger les pollutions de l'eau »*, explique le responsable agence assainissement.

Les bactéries se fixent sur les racines

Une fois ces étapes passées (d'autres étapes techniques intermédiaires constituent également le processus, Ndlr), les eaux traitées rejoignent la Mauldre, le cours d'eau situé à quelques centaines de mètres derrière l'installation. *« La qualité des eaux rejetées est encadrée par un arrêté préfectoral qui définit les exigences. Tout ça est très suivi »*, commente Philippe Chemillier en évoquant la multitude de contrôles qui jalonnent le processus.

« La station d'épuration permet de recréer en quelques heures ou jours, ce que la nature mettrait plus de temps à faire », résume Dimitri Riaboff, l'agent d'exploitation en charge du bon fonctionnement de l'installation au quotidien, de l'ensemble du processus. Dans la serre, plusieurs espèces végétales cohabitent, dont certaines peuvent atteindre plusieurs mètres de haut et nécessitent donc d'être taillées quelques fois par an. L'on retrouve par exemple des palmiers, oiseaux du paradis, des daturas, etc.

« Les espèces ont été définies au moment de la construction, et quand on les remplace, c'est à l'identique », apprend Philippe Chemillier. Parfois, quelques surprises peuvent apparaître. *« On a des tomates, les graines sont venues naturellement par l'eau »*, raconte Dimitri Riaboff, ajoutant dans un sourire qu'elles ne sont bien évidemment pas comestibles.

En bref

ACHERES Le poste de police rénové pour 32 000 euros

Les travaux ont été réalisés par la Ville, dans le cadre du partage des lieux entre policiers municipaux et nationaux, effectif depuis mi-décembre.

C'est la première fois que l'initiative est aussi poussée en Île-de-France. Depuis la mi-décembre police municipale achéroise et police nationale partagent désormais un poste commun situé dans le quartier des Plantes d'Hennemont, comme le révélait *La Gazette* le 8 novembre dernier.

« Les Achérois demandent autorité et sécurité », a déclaré Marc Honoré, maire d'Achères (DVD) lors de l'inauguration du poste le 19 décembre dernier.

Il espère également qu'en plus de l'accueil commun, les deux polices puissent effectuer des missions communes, notamment lors *« des contrôles routiers »*.

« La démarche va au-delà de la simple proximité, insiste Ludovic Kauffman, directeur de la sécurité publique yvelinoise. *Elle peut s'inscrire dans le cadre de la police de sécurité du quotidien voulue par le gouvernement. »*

Pour pouvoir accueillir la police municipale, la Ville a pris en charge les travaux de réaménagement pour un coût de 32 000 euros. Marc Honoré a aussi annoncé qu'en 2018, *« une étude de faisabilité sur la vidéosurveillance »* serait réalisée.

ECQUEVILLY Une galette pour la bonne cause

La boulangerie la Maison Dubois prend part à l'opération la Galette solidaire : pour chaque galette achetée, elle reversera un euro au Secours populaire.

Pour une galette achetée à la Maison Dubois, la boulangerie d'Ecquevilly va reverser un euro au Secours populaire français. Pour la première fois, Palmira et Christophe Dubois, les gérants de la Maison Dubois, ont rejoint l'annuelle opération de la Galette solidaire organisée par l'entreprise Panessiel, fabriquant de fèves, et le Secours populaire.

« C'est l'actualité qui fait ça, on voit tellement de gens dans le besoin, nous on participe personnellement et là, ça permet de faire participer l'entreprise », explique Christophe Dubois, installé depuis 20 ans sur la commune, des raisons qui l'ont motivé à prendre part à l'opération. Pour l'occasion, cinq fèves représentant les actions du Secours populaire se glisseront dans les galettes. Avec plus de 80 boulangers mobilisés sur l'opération en France, Panessiel espère *« récolter près de 100 000 euros de don »*.

ACHERES L'électricité revenue au foyer, le chauffage laisse à désirer

Dans le foyer de l'ex-gare de triage d'Achères grand cormier, l'électricité a été rétablie de manière pérenne. Mais le chauffage, réparé une fois de plus, continuerait d'imposer sa vétusté aux résidents.

Le 6 décembre dernier, *La Gazette* relayait le cri d'alarme d'une partie des résidents du foyer situé au sein du dépôt SNCF Achères grand cormier, propriété d'une filiale de la SNCF, géré par Coallia. Ils déploraient alors l'isolement et les difficultés d'accès, dans un site industriel peu accessible au coeur de la forêt de Saint-Germain-en-Laye.

Mais leur problème le plus immédiat concernait l'absence de chauffage et des coupures d'électricité à répétition pendant plusieurs jours. Si l'alimentation électrique a bien été rétablie, comme annoncé par la filiale de la SNCF, le chauffage, vétuste, censé être remplacé cette année, a été réparé une fois de plus mais ne donne, semble-t-il, toujours pas satisfaction selon l'emplacement du logement de chacun des 180 habitants.

« Nous avons envisagé, en cas de non-règlement définitif de cette situation, de tout simplement cesser de payer les loyers », alerte l'un des locataires de la résidence sociale, l'une des quatre structures du foyer. Par ailleurs, la mairie d'Achères a souhaité apporter la précision suivante : si l'adresse postale du foyer est bien à Achères, son adresse administrative est à Saint-Germain-en-Laye.

Erratum

Dans la précédente édition de *La Gazette*, un article concernant le dernier conseil municipal de Villennes-sur-Seine indiquait que l'ex-premier adjoint Olivier Hardouin était DVD. Celui-ci appartient en réalité *« depuis plus d'un an »* à LREM. Il a d'ailleurs participé à la campagne électorale de la future députée de la sixième circonscription, Natalia Pouzyreff, dont Pierre-François Degand, conseiller municipal d'opposition villennois également évoqué dans l'article, est le suppléant.

En bref

TRIEL-SUR-SEINE Le maire critique l'abandon de la centrale solaire

Joël Mancel (DVD) s'est fendu d'un long communiqué de presse où il exige également l'arrêt immédiat des remblais.

Le maire de Triel-sur-Seine a exigé « *l'arrêt immédiat des opérations de remblaiement* » en cours au Sud de la commune, sur l'ex-plaine maraîchère, suite à l'abandon du projet de ferme photovoltaïque qui les nécessitait. Dans un communiqué, il annonce avoir écrit au préfet des Yvelines comme à Philippe Tautou (LR), président de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO).

Ce dernier révélait en effet le 14 décembre dans *Le Parisien* qu'à cause « *de la configuration du terrain* », il n'était désormais « *plus possible d'y aménager une ferme photovoltaïque* ». Alors, pour le maire triellois, plus question d'aller au bout de l'opération de remblaiement du site, qui devait voir deux millions de tonnes de remblais issus de chantiers du BTP d'ici à 2020 « *en raison d'un manque de stabilité du sol* », rapporte le quotidien régional.

« *Je n'ai eu aucun échange à ce sujet avec le président Tautou. Aussi je m'étonne de cette annonce faite par voie de presse* », déplore Joël Mancel, avant de poursuivre : « *Je vais demander dans les jours prochains au préfet des Yvelines de procéder à l'arrêt immédiat des apports de matériaux sur le site.* »

En image

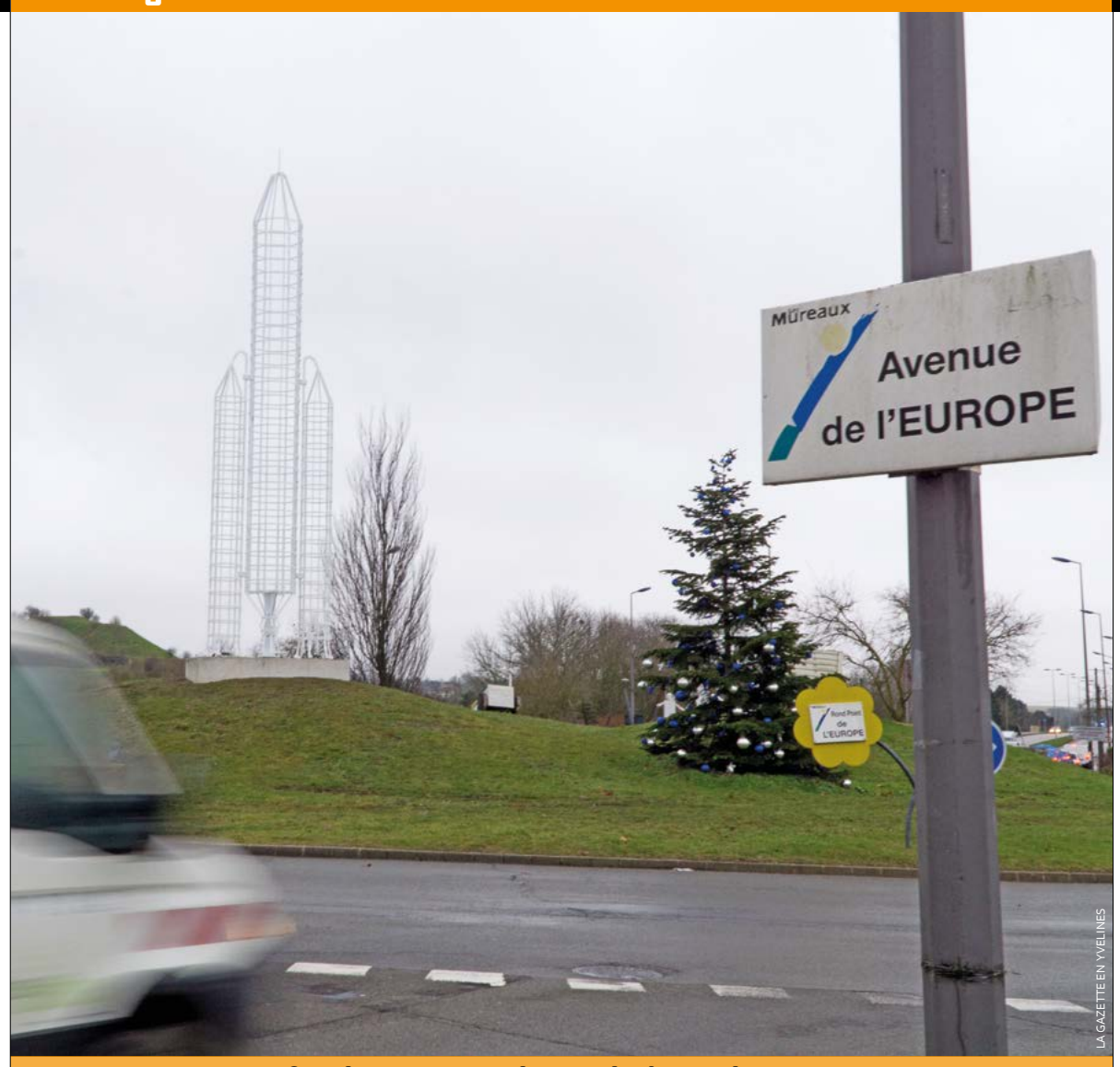

LA GAZETTE EN YVELINES

LES MUREAUX Une fusée de 12 mètres à l'entrée de la ville

Le 20 décembre dernier, la structure métallique représentant une fusée de 12 mètres de haut a été installée sur le rond-point de l'Europe. L'aboutissement d'un projet de quatre ans entre la Ville, Ariane group et quatre établissements de la vallée de Seine, qui ont réalisé gros œuvre, plans de la structure, assemblage, et éclairage. « *Le projet s'est décidé entre Ariane et la Ville pour réaliser quelque chose qui montre que la ville accueille de grandes entreprises* », expliquait en octobre dernier, lors de la pose du socle, Alice Anglaret, ingénieure chez Ariane group et chargée du projet.

En bref

MANTES-LA-JOLIE Remise des clefs du Cac Georges Brassens

Vendredi 29 décembre, l'association Centre d'action culturelle Georges Brassens a quitté le lieu éponyme qu'elle gérait. La municipalité va elle porter plainte pour vol de biens publics.

Ambiance morose au Centre d'action culturelle (Cac) Georges Brassens, ce vendredi 29 décembre. Dans la matinée, l'association Cac Georges Brassens, qui gère la salle de spectacle éponyme depuis 1951 et dont la municipalité a mis fin à la convention qui les liait, a remis les clefs des lieux à la mairie de Mantes-la-Jolie. Sur place, les traces du passage de l'association ont presque toutes disparu.

« *On rend le Cac comme le spécifie la convention : vide* », explique, émue, Pascale Watrin, vice-présidente de l'association. En attendant l'arrivée de la représentante de la mairie, près de 25 personnes se sont données rendez-vous sur place, membre du personnel, du conseil d'administration et sympathisants.

Dans un communiqué envoyé suite à la remise des clefs, intitulé « *l'association Cac Georges Brassens pille un bien public* », la municipalité indique son intention de porter plainte pour insultes à agents municipaux, dégradation et vol de biens publics. « *A l'intérieur, l'équipement a été littéralement saccagé* », regrette la Ville, listant de nombreux équipements manquants.

PAVILLON ROYAL

NOUVEAU À SAINT-CYR, **DEVENEZ PROPRIÉTAIRE DE VOTRE APPARTEMENT :**



- Un architecture contemporaine et élégante, mettant en scène des matériaux pérennes
- Une réalisation de 4 étages seulement , proposant 48 appartements neufs, déclinés du studio au 4 pièces
- Un quotidien facilité avec à distance piétonne, un supermarché, le centre commercial de la Fontaine Saint-Martin, le marché couvert du mail du Colonel Fabien
- Des établissements scolaires dans un rayon de 1 km : écoles maternelle et élémentaire, collège et lycée d'enseignement général

APPARTEMENTS	PRIX À PARTIR DE (*)
2 PIÈCES	199 000 €
3 PIÈCES	249 000 €
4 PIÈCES	339 000 €

ESPACE DE VENTE : **17 Avenue Jean Jaurès - 78210 SAINT-CYR-L'ECOLE**

0 805 405 485 Service & appel gratuits

LNC.fr

LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS

SCI ST CYR 3 - SAINT CYR L'ECOLE 44 BIS RUE GABRIEL PÉRI - 813 199 809 00019 RCS Nanterre - Illustrations non contractuelles à caractère d'ambiance. Document non contractuel à caractère publicitaire - 11/2017. (*) Prix valeur au 03/11/2017. Offre non cumulable avec toute offre promotionnelle en cours ou à venir, valable pour toute réservation d'un appartement situé dans la résidence Pavillon Royal dans la limite des stocks disponibles et sous réserve de la signature de l'acte de vente dans les délais stipulés au contrat de réservation.

VALLEE DE SEINE Les assos d'anciens combattants relâchent leurs critères pour éviter de disparaître

Faute de guerres, le nombre d'anciens combattants se réduit au rythme des décès. Le statut de Soldats de France permet d'intégrer des non-militaires... ce qui ne va pas toujours de soi.

Soldats de France : le statut existe depuis 1976, il permet d'intégrer aux associations d'anciens combattants de nouveaux membres n'ayant jamais fait l'armée. Il est aujourd'hui de plus en plus utilisé par les Unions nationales de combattants (UNC) : faute de conflits armés de grande envergure, elles perdent chaque année bien plus d'adhérents qu'elles n'en gagnent, à l'instar de celle de Hardricourt et de sa quarantaine de membres.

Le 16 septembre dernier, les UNC de bien des communes de vallée de Seine étaient ainsi réunies dans le village de la rive droite, pour célébrer la création d'une section Soldats de France, et la remise du drapeau de celle-ci, à l'UNC de Hardricourt.

« *On est conscient de la nécessité de créer la relève,* explique Jean Bedin, son président. *Pour eux, aucun avantage, pas de carte de combattant, simplement dans leur coeur une certaine fibre patriotique et du devoir de mémoire.* »



LA GAZETTE EN YVELINES

« Il y avait des 39-45, des Indochine, et la génération Algérie qui a grossi les rangs, après, plus personne n'était compté comme ancien combattant », se rappelle le président de l'UNC de Hardricourt.

En effet, ces anciens pompiers, policiers, gendarmes, secouristes ou élus, éligibles à ce statut, ne bénéficient pas des avantages des anciens combattants, historiquement soumis à l'adhésion à une association reconnue. Leur adhésion leur offre surtout le devoir de participer à leur tour au souvenir des soldats. « *Je sais tout ce que vous faites* », a d'ailleurs remercié Yann Scotte (DVD) maire d'Hardricourt.

« Je sais tout ce que vous faites »

L'édile hardricourtois a évoqué leur présence auprès des écoliers, l'entretien des monuments aux morts et leur participation aux cérémonies. « *Vous transmettez le flambeau de la mémoire, du courage, de la lutte jusqu'au sacrifice ultime. Si nous vivons dans la patrie des droits de l'homme, de la démocratie, de la liberté, nous le devons à ceux qui sont allés jusqu'à mourir,* a-t-il poursuivi avec lyrisme. *Tous sont morts pour la grandeur de la France et méritent notre reconnaissance éternelle.* »

Mais, chaque année, « *les rangs s'éclaircissent avec l'âge* », reconnaît Yann Scotte. Le département compte encore environ 5 000 adhérents au sein des associations d'anciens combattants. « *On était plus nombreux, bien sûr, il y a quelques années, c'est une vraie inquiétude,* reconnaît André Marin, 82 ans, délégué départemental de l'UNC des Yvelines. *La fusion [des sections] est une voie, il faut en trouver d'autres.* »



LA GAZETTE EN YVELINES

Le département compte encore environ 5 000 adhérents aux associations d'anciens combattants.

La situation varie néanmoins fortement selon les communes : alors que l'UNC des Mureaux a aujourd'hui quasiment disparu, celle d'Aubergenville, qu'il préside, compte encore 92 membres dont « *déjà une bonne quinzaine de Soldats de France* ». A Hardricourt, un tiers de la quarantaine de membres de l'UNC sont aujourd'hui Soldats de France.

« Difficile de les faire venir »

« *Quand j'ai pris la section, il y avait des 39-45, des Indochine, et la génération Algérie qui a grossi les rangs, après, plus personne n'était compté comme ancien combattant,* rappelle le président depuis 17 ans de l'UNC de Hardricourt. *Il faut penser au devoir de mémoire qui nous incombe, se rappeler de tous ces événements monstrueux qui sont arrivés. Il faut tourner la page mais pas oublier.* » Si « *les Soldats de France n'ont pas combattu* », rappelle le délégué départemental André Marin, soit « *ils ont fait le service militaire* », soit « *ils ont oeuvré pour la liberté et au maintien de la paix* », à l'instar des policiers, pompiers, gendarmes, secouristes et même élus. « *Tous ces gens sont dignes de pouvoir porter ces couleurs de Soldats de France* », commente Jean Bedin.

« *Mais c'est très difficile de les faire venir* », note André Marin dont la section d'Aubergenville propose ce statut depuis déjà plusieurs années. Sans compter que l'intégration des nouveaux venus n'est pas toujours évidente : « *Ce n'est pas le même état d'esprit entre celui qui a fait les combats et celui qui n'en a pas fait, on essaie de les incorporer sur la fibre patriotique.* »

Indiscrets

Ils ont bien l'intention de se faire indemniser leurs pneus crevés par la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, chargée de l'entretien de la voirie depuis le 1er janvier 2017. Mardi 13 décembre au soir, plusieurs habitants d'Andrésy ont abîmé leurs voitures en passant sur un nid de poule avenue des Robaresses, qui a été sécurisé le lendemain matin. L'une d'elles s'en est émue sur Facebook.

Elle a envoyé la facture directement au maire Hugues Ribault (DVD), déplorant l'état « *catastrophique* » des rues. « *Je vous recommande de nous fournir la facture avec explications justificatives [...]. Elle sera bien sûr transmise à la communauté urbaine, seule compétente dans ce domaine, à la direction de l'espace public en charge des voiries et de l'éclairage public,* lui a-t-il répondu en assurant : « *Je suivrai cette effaire pour sa meilleure résolution.* »

Rarement l'on avait vu élection d'un maire par les conseillers municipaux être aussi courue en vallée de Seine. Lundi 18 décembre à Mantes-la-Jolie, plus de 100 personnes avaient fait le déplacement à l'hôtel de ville, envahissant la salle du conseil pour assister à l'élection de Raphaël Cognet (LR), votée sans coup férir malgré la candidature de l'opposant Joël Mariojouls. De nombreux militants LR étaient bien sûr venus applaudir leur champion, ainsi que des dirigeants associatifs, mais aussi des curieux et militants politiques de tous ordres.

Certains venaient de plus loin, à l'instar du maire de Verneuil-sur-Seine et président de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO), Philippe Tautou (LR). Le maire de Poissy Karl Olive (DVD) avait même quitté son propre conseil municipal avant la fin pour venir à Mantes-la-Jolie, soutenir un Raphaël Cognet dont le visage souhaite déjà la bonne année en grand format dans toute la ville. « *Je viens accompagner mon copain, c'est important les premières fois, on s'en souvient !* », glissait dans un grand sourire l'édile pisciacais avant la séance du 18 décembre.

Tout va pour le mieux au FN des Yvelines, surtout quand il est question de s'en prendre aux journalistes. Le 22 décembre, Yasmine Benzelmat, conseillère régionale FN, de Vélizy-Villacoublay (qui a cependant quitté le groupe FN à la Région le 6 décembre, Ndlr), propose sur Twitter de « *mettre sur écoute les journalistes de l'AFP pour se rendre compte d'où viennent les fuites* », à propos des affaires judiciaires entourant le FN. « *Mais cela n'a pas l'air d'intéresser l'exécutif* », regrettait l'élue, peu au fait des protections accordées à la presse.

Heureusement, elle pourra désormais regarder RT France, à l'instar du premier adjoint de Mantes-la-Ville, Laurent Morin. « *Terminé les fausses informations, les leçons de morale, le bourrage de crâne et le mépris* » de *BFMTV* et *CNEWS*, se félicite le frontiste le 21 décembre, sur Twitter, du lancement de la chaîne étatique russe en français à Paris, il y a quelques jours : « *Les Français ont accès à une autre information.* »



FLINS-SUR-SEINE Résidence seniors : six communes, 23 logements, zéro euro d'investissement

Situés devant la mairie, ces studios seront bien moins coûteux qu'une maison de retraite. Les six communes associées à ce projet n'en paient pas l'investissement, assuré par un bailleur social.

Autour du parc de l'hôtel de ville de Flins-sur-Seine, le chantier bat son plein pour que les 23 logements, sous forme de maisons mitoyennes de plain-pied, puissent ouvrir comme prévu en août 2018. Cette résidence senior publique, moins chère qu'une maison de retraite médicalisée, verra le jour sans que l'investissement de près de trois millions d'euros ne coûte rien aux six communes* rassemblées au sein d'une association de gestion.

La mairie de Flins-sur-Seine a tout de même cédé gratuitement un terrain de 6 000 m², tandis que la Mutuelle sociale agricole (MSA) apporte 50 000 euros et son expertise pour la création de cette Maison d'accueil et de résidence pour l'autonomie (Marpa). Mais c'est bien la Soval, bailleur social mantais, qui prend à sa charge la quasi-totalité de l'investissement. Il louera ensuite les bâtiments contre un loyer payé par l'association de gestion.

« *Il y a douze ans qu'on a commencé ce projet, un paquet de ceux qui voulaient venir, malheureusement, n'y seront pas...*, note de la genèse de cette Marpa intercommunale Pascal Chavigny (SE), maire de Flins-sur-Seine et président de l'association de gestion. *Les gens voudraient rester dans leur village, mais pour une Marpa, on doit avoir suffisamment de plus de 65 ans, donc on a été obligés de s'associer à plusieurs villages.* »

Ouverture prévue en août

Selon la présentation faite devant une trentaine de personnes âgées, le 7 décembre à Bazemont, il faudra compter 1 400 euros pour louer l'un des 22 studios, comprenant eau, chauffage, téléassistance, accompagnement et animations. Pour l'intégralité des prestations, comme le ménage et la restauration, il faudra débourser environ 300 euros de plus. « *Une maison de retraite, c'est 3 000 euros* », répondait alors l'une des présentes à une participante s'inquiétant de ce tarif jugé élevé.

« *On est dans une zone où les salaires sont très bas, les retraites aussi,* dé-taille Pascal Chavigny du choix de la Marpa. *Quand on se retrouve tout seul, on vit souvent en marge de tout, pas d'amis, de contacts, on se nourrit mal, on tombe. Là, on peut faire tout ce qu'on veut en étant débarrassé des contraintes du quotidien, ça permet de pouvoir passer plus de temps à s'occuper de soi, et pendant 10, 15 ou 20 ans, de pouvoir continuer à vivre avec tous.* »

Le niveau d'assistance médicale est inférieur à celui d'une maison de retraite traditionnelle, par contre, quatre à cinq animateurs seraient présents en journée pour proposer des loisirs. « *C'est destiné à des gens capables de se déplacer normalement, qui sont autonomes, mais qui pourraient avoir besoin d'un petit coup de pouce pour mieux vieillir* », a précisé à Bazemont Sandrine Barker, responsable de l'action sociale et sanitaire de la MSA Île-de-France dans les Yvelines.

« *Ca m'a beaucoup intéressé* », commente Micheline après la réunion. « *Je suis en maison depuis trois générations, ça devient grand et difficile,* poursuit-t-elle, qui habite entre Bazemont et Aubergenville. *Mais je ne veux pas d'une maison de retraite, le prix est trop élevé, et je me sens encore valide, curieuse des choses qui peuvent se trouver à l'extérieur.* » Elle ne s'est pas inscrite le jour de la réunion, et souhaite réfléchir : « *C'est un tournant de la vie important quand même !* »

A 88 ans, Paul, ancien épicier de Flins-sur-Seine, président du club de pétanque et figure du village, attend de son côté l'emménagement avec impatience. « *Je suis le premier inscrit, je veux rester avec toute mon équipe* », jette-t-il avec un pétillement de joie dans les yeux. C'était jusque-là impossible, la commune ne comptant aucune maison de retraite. Le 7 décembre, les villages cherchaient encore des locataires, chaque commune ayant une part réservée au prorata de sa population.



LA GAZETTE EN YVELINES

Le niveau d'assistance médical est inférieur à celui d'une maison de retraite traditionnelle, par contre, quatre à cinq animateurs seraient présents en journée pour proposer des loisirs.

Investissement : près de trois millions d'euros

Mais les seniors intéressés qui n'habitent pas dans un de ces six villages seront inscrits sur liste d'attente, et contactés s'il manque des locataires à l'ouverture. « *L'objectif est que la Marpa soit le plus rapidement complète* », a indiqué Sandrine Huser, conseillère municipale à Bazemont. En effet, les loyers individuels ont été calculés en fonction de celui qui sera dû chaque mois à la Soval, et pour une Marpa pleine. Un logement-témoin doit par ailleurs être visitable dans quelques semaines.

* Les six communes partenaires du projet sont Flins-sur-Seine, Aulnay-sur-Mauldre, Bazemont, Bouafle, La Falaise et Nézel.

ARIS
ENTREPRISE DE PROPRETÉ
NETTOYAGE TOUS LOCAUX
Copropriété, logements locatifs,industrie, tertiaire ...
20 Rue des Piquettes - Bât. C - 78200 BUCHELAY
Tél. : 01 34 77 17 96 / Fax : 01 34 77 42 20
e-mail : aris.services@orange.fr
Notre mission : entretenir, préserver, valoriser votre patrimoine
Quelques services proposés :
Entretien de parties communes - Service des déchets ménagers
Nettoyage de vitrerie - Nettoyage de parking
Débarras d'appartements, caves ... Remise en état de locaux
Nettoyage après sinistre (inondation, incendie)

CONFLANS-SAINTE-HONORINE Le transformateur électrique de la discorde déplacé sur un terrain municipal

En 2016, Enedis avait été condamnée à sécuriser ou à défaut déménager le transformateur de terrain privé, avec une pénalité par jour d'astreinte. Si elle va déménager le transformateur, elle n'a toujours rien versé au propriétaire de l'ancien terrain.

Depuis 2015, ce propriétaire de la rue aux Moines se bat pour faire sécuriser le transformateur installé sur son terrain et appartenant à l'entreprise de service public Enedis (ex-ERDF, Ndlr). Et si l'installation sera finalement déplacée quelques mètres plus loin, sur un terrain municipal, Hugues ne se satisfait pas pour autant. Il espère toujours la sécurisation du chantier et surtout qu'Enedis lui paye les fortes sommes qu'elle avait été condamnée par la justice à lui verser.

Il y a un an, *La Gazette* évoquait déjà cette situation. A l'époque, Hugues craignait surtout qu'un accident se produise car le transformateur était (et est toujours selon lui, Ndlr) régulièrement visité. « *Des gens squattent parfois les abords immédiats du transformateur voire [son] intérieur* », assurait-il. Pour tenter de faire bouger les choses, il avait porté plainte contre l'entreprise de service public et avait obtenu gain de cause auprès du tribunal de grande instance de Pontoise (Val-d'Oise) en 2016.

Le jugement imposait notamment à Enedis de sécuriser l'accès au local, sous peine d'une astreinte de 150 euros par jour. Une astreinte à laquelle elle ne s'est pas tenue. Dans un courrier daté du 28 septembre, il demande ainsi à Carlos Montes, directeur territorial adjoint d'Enedis dans les Yvelines, et à l'entreprise de lui verser les « *28 420 euros* » dus, évoquant « *une situation financière délicate* ».

Le propriétaire ne se décourage pas. « *Tous les mois, un huissier vient faire un constat et leur adresse*, détaille Hugues, lassé. *La porte est toujours voilée, à moitié dégondée. Je retrouve même des capotes.* » Enedis, quant à elle, a fait appel du jugement et n'a « *toujours rien versé* », selon Hugues, contacté mi-décembre.

« Je retrouve même des capotes »

« *On était prêts à déplacer le transformateur,* souligne Carlos Montes de la situation du point de vue d'Enedis. *Mais comme il alimente tout un quartier, il ne faut pas trop perturber son alimentation.* » Une nouvelle convention entre Enedis et la municipalité conflanaise a été votée lors du dernier conseil municipal, le 18 décembre. Toutefois, interrogé sur le versement de l'indemnité, Carlos Montes n'a pas souhaité commenter : « *C'est une affaire juridique, ce n'est pas de ma compétence. Cela suit son cours, c'est entre les mains de nos avocats.* »

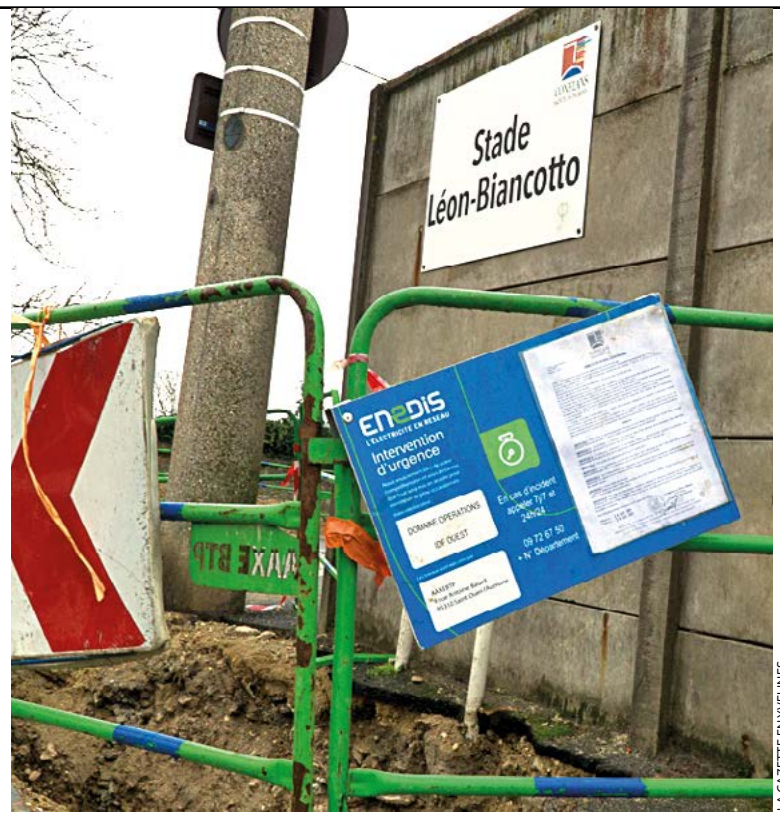

LA GAZETTE EN YVELINES

La Ville met ainsi à disposition de l'entreprise « un terrain d'une superficie de 7,60 m² » situé « dans l'enceinte du mur de clôture du stade Léon Biancotto ».

Dans cette nouvelle convention, la Ville met ainsi à disposition de l'entreprise « *un terrain d'une superficie de 7,60 m²* » situé « *dans l'enceinte du mur de clôture du stade Léon Biancotto* », à quelques mètres de son emplacement actuel. La convention prévoit également le paiement par Enedis « *d'une redevance unique et forfaitaire de 1 728 euros* ». Contactée depuis deux mois par *La Gazette,* la mairie de Conflans-Sainte-Honorine n'a pas été en mesure de commenter la situation.

Le chantier du déplacement du transformateur, estimé à plusieurs dizaines de milliers d'euros à la charge d'Enedis, a déjà débuté. S'il est soulagé, Hugues estime toutefois que son accès « *doit être barré, jusqu'à ce qu'il soit hors service* ». Et s'il a rencontré les avocats d'Enedis il y a deux semaines, le versement des près de 30 000 euros ne semble pas à l'ordre du jour.

En bref

YVELINES Le Département acte l'arrivée du privé dans les cantines

Le conseil départemental a voté, le 22 décembre, l'arrivée d'un industriel privé dans la gestion des cantines et de l'entretien des collèges.

Sans surprise, les conseillers départementaux ont voté en faveur de l'externalisation de la restauration et de l'entretien dans les 110 collèges à partir de janvier 2019. Au conseil départemental du 22 décembre, les élus se sont prononcés pour la création d'une Société d'économie mixte à opération unique (Sempo), qui associera le département à un industriel privé.

« *Le système est aujourd'hui jugé trop complexe et pas assez équitable,* avance le conseil départemental. *Cette réforme amènera une solidarité sociale et territoriale envers les collégiens et leurs familles.* » Sous les fenêtres du conseil départemental à Versailles le jour du vote, près de 200 manifestants ont répondu à l'appel des syndicats pour montrer leur opposition à cette réforme.

« *Demain, on ne sera plus totalement décideurs des conditions de travail ou des questions d'effectifs puisque c'est l'opérateur privé qui aura la main* », estime Tristan Fournet, de la CGT, dans *Le Parisien.* Le président du Département, Pierre Bédier (LR), se veut lui rassurant : « *Nous innovons et nous sommes conscients des inquiétudes que suscite ce projet. Des évaluations permanentes seront faites, en toute transparence.* »

En bref

POISSY Génération.s se lance en vallée de Seine

Le comité local du mouvement lancé par Benoît Hamon a organisé le 19 décembre dernier une réunion publique, tournée vers l'emploi et le revenu universel.


LA GAZETTE EN YVELINES

Pour cette première réunion publique, le comité local avait notamment invité Guillaume Duval, rédacteur en chef de la revue Alternatives économiques.

Mardi 19 décembre, une cinquantaine de personnes, dont une moitié de vingtenaires, se sont déplacées à la salle Robespierre pour assister à la première réunion publique en vallée de Seine du mouvement Génération.s, fondé par le candidat socialiste à la présidentielle Benoît Hamon.

Un « noyau » constitué lors de la campagne présidentielle

« *Il y avait déjà un noyau qui s'était constitué lors de cette campagne* », souligne Thibaud Eychenne, un des organisateurs de la réunion, de l'affluence. Et Marie-Noëlle Bas, co-organisatrice (et candidate aux dernières élections législatives pour le Parti socialiste, Ndlr) d'ajouter : « *L'objectif c'est de discuter avec les gens, de montrer qu'une alternative est possible.* »

Pour cette première, Barbara Romagnan, membre de la direction provisoire de Génération.s et Guillaume Duval, rédacteur en chef de la revue *Alternatives économiques*, ont été invités pour débattre sur les moyens de préserver les emplois. Dans le public, les questions ont surtout concerné les conditions d'instauration et le fonctionnement du revenu universel.

En bref

YVELINES Créer un inventaire associant populations et architectes

Le 21 décembre, le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement yvelinois présentait une rétrospective de son projet de diagnostic territorial réunissant plusieurs composantes.

Faire participer architectes, photographes, urbanistes, historiens et autres corps de métiers pour dresser un inventaire patrimonial, urbain et paysager d'un territoire donné.

Tel est le but du projet Palimpsestes, encadré par le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) yvelinois. Le 21 décembre dernier, une rétrospective était organisée à l'école nationale de musique, danse et théâtre de Mantes-la-Jolie.

Appelé également « *diagnostic Seine Aval* », ce projet qui a le soutien de la Direction régionale des affaires culturelles « *se construit en parallèle du Grand Paris et de l'opération d'intérêt national Seine aval* », précise Hélène Bouisson, architecte au CAUE 78.

Environ 50 communes sont impliquées dans ce diagnostic, la majorité appartenant à la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise. On retrouve également des communes limitrophes, par exemple Moisson, où un gîte a été aménagé sous l'égide du CAUE dans l'ancien bâtiment d'accueil des carrières. « *On transforme les populations en artisans de la mémoire* », insiste Hélène Bouisson.


LA GAZETTE EN YVELINES

Appelé également « diagnostic Seine Aval », ce projet « se construit en parallèle du Grand Paris et de l'opération d'intérêt national Seine aval », précise Hélène Bouisson, architecte au CAUE 78.

MANTES-LA-VILLE Malgré leur vote, les agents communaux passent des congés aux RTT

Ils avaient largement voté en faveur du maintien de 11 jours de congés supplémentaires. Ceux-ci seront finalement changés en RTT. L'opposition s'en est indignée au dernier conseil municipal.



LA GAZETTE EN YVELINES

L'opposition a demandé et obtenu un vote à bulletins secrets. Mais la majorité FN a tout de même voté le nouveau protocole autour du temps de travail, même si un conseiller frontiste s'est abstenu.

« *On se retrouve avec 25 jours de congés, pire que chez Renault !* », commente Catherine Hoc-Sing, secrétaire de la CGT des communaux de Mantes-la-Ville, du nouveau protocole d'aménagement et de réduction du temps de travail, voté le 20 décembre en conseil municipal par toute la majorité FN, sauf une abstention. Malgré des débrayages, malgré une consultation des 325 agents municipaux, c'est donc la proposition initiale de transformer les congés en RTT qui a été retenue (favorisée par les cadres de mairie, Ndlr), soulevant l'indignation des groupes d'opposition.

Pour la CGT, le passage des 11 jours de congés supplémentaires en 11 jours de RTT, qui pourraient être remis en cause en cas d'évolution législative, la défaite est sévère. Ses représentants ont semblé bien seuls au conseil municipal. Le maire Cyril Nauth (FN), lui, a justifié cette volte-face par des échanges avec la préfecture, citant un courriel reçu quelques jours plus tôt : « *Tout agent qui dépasse la durée légale du travail a droit à des jours supplémentaires nommés jours RTT [...] Cette règle a valeur absolue et a vocation à s'appliquer dans les collectivités.* »

D'après l'édile frontiste, « *cette réponse est claire, limpide, nette et sans appel* ». Il assure avoir voulu respecter le choix d'une majorité de fonctionnaires, comme son adjointe au personnel, Monique Fuhrer-Moguerou (FN) : « *J'aurais préféré que le contrôle de légalité (de la préfecture, Ndlr) nous dise que les agents pouvaient conserver ce qu'ils avaient précédemment.* » L'opposition ne l'a cependant pas entendu de cette oreille, demandant et obtenant un vote à bulletins secrets.

« *Nous assistons à un coup de force de certains élus de la majorité encouragés en ce sens par certains cadres de vos services. La démocratie est aussi bafouée, car le résultat de la consultation organisée montre bien l'attachement du personnel à ses 36 jours de congés annuels,* a ainsi regretté Serge Gaspalou, du groupe de l'ancienne maire Monique Brochot (PS). *Devant un tel désastre social annoncé, nous ne pouvons que voter contre la délibération et proposer un vote à bulletins secrets.* »

Le FN s'est-il aliéné le personnel municipal à deux ans des élections municipales ? « *Dans ce genre de problèmes, il faut négocier pour sortir gagnant-gagnant, et nous sortons perdant-perdant,* a en effet averti Annette Peulvast, la prédécésseure de Monique Brochot. *Une collectivité territoriale ne fonctionne bien que lorsqu'il y a un pacte de confiance entre le personnel et le maire, mais elle est friable, elle s'évapore, et là, elle est vraiment très émiettée. Vous risquez d'avoir, pour les deux ans qu'il vous reste, des difficultés avec le personnel territorial de Mantes-la-Ville...* »

En bref

LES MUREAUX Six mois après, le député présente un premier bilan

Pour sa première réunion publique, le député Modem Bruno Millienne a surtout fait le récapitulatif des premières mesures votées par l'Assemblée.



LA GAZETTE EN YVELINES

« Je l'ai votée [la loi Travail] car l'emploi de demain ne ressemblera pas à l'emploi d'aujourd'hui », détaille Bruno Millienne.

C'est la première réunion publique qu'il organise depuis son élection, le 24 juin dernier. Le 18 décembre, Bruno Millienne (Modem), député de la neuvième circonscription organisait une réunion publique « *pour faire un point d'étape sur mon action de député, l'action du gouvernement et du président* ».

« Réforme des délais »

Il a notamment fait part de sa volonté de voir s'opérer « *une réforme des délais, entre le vote des textes et le décret d'application* ». Et préconise de « *faire attention aux divisions* ». Selon lui, « *il faut faire passer le projet d'Emmanuel Macron au-dessus de toute considération personnelle* ».

Si parmi la petite trentaine de personnes présentes, beaucoup étaient des élus ou des présents lors de la campagne, quelques citoyens en ont également profité pour lui poser quelques questions sur les transports, la santé, mais également la loi travail.

« *Est-ce que vous l'avez votée ?* », demande un militant socialiste. « *Je l'ai votée car l'emploi de demain ne ressemblera pas à l'emploi d'aujourd'hui,* lui répond le député. *Il faut réorganiser cela, les jeunes ne restent plus des années dans la même entreprise.* »



MANTES-LA-JOLIE A la fin de la messe, il menace « d'égorger » les fidèles

Dans l'après-midi du 24 décembre, un homme s'est introduit dans l'église Saint Jean-Baptiste. Le prêtre de la paroisse et le maire mantais Raphaël Cognet (LR), ont porté plainte.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Si les policiers n'ont pas renforcé leur présence devant le bâtiment religieux, « une vigilance particulière » a été mise en place, assure une source policière au sein du commissariat mantais.

La scène n'aura duré que « *quelques minutes* », selon le père Matthieu Williamson, prêtre de la paroisse de Mantes-la-Jolie. Mais les faits ont été pris « *très au sérieux* » par les policiers du commissariat de Mantes-la-Jolie.

Dans l'après-midi du 24 décembre, une messe se tient à l'église Saint Jean-Baptiste, au Val Fourré. « *Elle était animée par l'évêque de Versailles, pour célébrer les travaux de rénovation à l'intérieur de l'église* » détaille le père Williamson de la cérémonie, en présence « *du maire de Mantes-la-Jolie (Raphaël Cognet, Ndlr) et du président du Département, Pierre Bédier* ».

Si la messe se déroule « *normalement* », ce ne sera que vingt minutes après la fin qu'un inquiétant événement se produit. « *Nous étions en train de prendre l'apéritif sur le parvis, il ne devait rester que trois ou quatre personnes dans l'église* », explique le prêtre.

C'est ce moment que choisit un homme pour s'introduire dans le lieu de culte. « *Il a arraché des affiches et menacé les personnes de les égorger,* raconte le père Williamson. *On voyait qu'il n'était pas dans son état normal.* » Le prêtre a alors « *ouvert les portes* » et l'homme a réussi à prendre la fuite. « *Cela n'a vraiment duré que deux minutes, je ne pense pas que les gens s'en soient aperçus* », poursuit le prêtre.

Toutefois, devant « *le sérieux* » des menaces, il a jugé important de réagir et est allé porté plainte au commissariat de Mantes-la-Jolie. La même démarche a été entreprise par la mairie mantaise. S'ils n'ont pas renforcé leur présence devant le bâtiment religieux, « *une vigilance particulière* » a été mise en place, assure une source policière au sein du commissariat mantais.

Une messe « animée par l'évêque de Versailles »

Une exploitation des caméras de vidéosurveillance va être réalisée afin de retrouver la trace de l'auteur des menaces, décrit comme ayant « *une trentaine d'années* ». Mais selon les premiers témoignages recueillis, « *il ne s'agirait pas d'une personne issue du quartier* ».

S'il a loué l'action « *rapide* » des policiers mantais et le soutien de la mairie, le père Williamson a tenu à préciser « *qu'un service de sécurité était assuré par les fidèles, ent re eux* », depuis quelques années. Et est revenu sur cette veille de Noël chargée : « *Ce n'est pas simple d'avoir dû gérer ça un 24 décembre. Il a fallu aller porter plainte et être entendu avant que ne débutent les messes de Noël.* »

MANTES-LA-JOLIE Vingt-quatre kilos de cannabis saisis dans un appartement

Agés d'une trentaine d'années, un frère et une sœur d'un immeuble de la rue Pierre de Ronsard ont été placés en garde à vue.

C'est un stock important de résine de cannabis qu'ont découvert les enquêteurs de la brigade des stupéfiants du commissariat de Mantes-la-Jolie dans cet appartement de la rue Pierre de Ronsard, dans le secteur des Ecrivains du quartier du Val Fourré.

Vers 10 h 30, alors qu'ils menaient une opération dans les parties communes de l'immeuble, le chien renifleur marque l'arrêt devant la porte de l'appartement. A l'intérieur, les forces de l'ordre découvrent 24 kilos de résine, contenus dans une valise. La locataire, une femme d'une trentaine d'années, a été placée en garde à vue.

Se présente spontanément au commissariat

Mais dans l'après-midi, le frère de la suspecte se présente spontanément au commissariat, déclarant être le propriétaire de la valise. Âgé d'une trentaine d'années et connu pour du trafic de stupéfiants, il a également été placé en garde à vue. Tous deux devaient être déférés devant le tribunal de Versailles dimanche 31 décembre.

YVELINES Vingt-trois voitures brûlées durant la nuit de la Saint-Sylvestre

Les faits ce sont surtout déroulés à Mantes-la-Jolie, aux Mureaux, à Poissy, Carrières-sous-Poissy, Trappes et Sartrouville.

La nuit de la Saint-Sylvestre a été relativement calme dans le département. Selon *Le Parisien*, un premier bilan établi par les forces de l'ordre fait état de 23 voitures incendiées, une dizaine de feux de poubelles et huit jets de projectiles envers les forces de l'ordre. L'année précédente, 25 voitures avaient brûlées, dans la nuit du 31 décembre au 1er janvier.

Les incidents se sont surtout retrouvés dans le quartier du Val Fourré à Mantes-la-Jolie, ou aux Musiciens aux Mureaux, mais aussi à Mantes-la-Ville, Trappes, Sartrouville, Poissy ou encore à Epône, détaille le quotidien francilien.

Quatre interpellations

A Carrières-sous-Poissy, c'est une grosse berline, de marque allemande qui a été retrouvée incendiée le long de la route départementale 22, en sortie de ville.

Temps Réel 78
L'essentiel de l'actu des Yvelines
Vous voulez savoir ce qu'il se passe en ce moment dans les Yvelines ?
Découvrez Temps Réel 78, le nouveau média web d'actu
en direct proposé par la rédaction de La Gazette en Yvelines.
Faits divers, politique, loisirs, sports, état de la circulation
et des transports en commun :
retrouvez le meilleur de l'actualité yvelinoise toute la journée !
TR 78
Temps Réel 78
@TempsReel78
tr78.fr

PORCHEVILLE Des animaux au sein de la prison pour mineurs

Surveillants et éducateurs s'opposent au projet, bien qu'ils soient pour la responsabilisation des jeunes détenus.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

« La direction a installé un petit poulailler, détaille Samuel Messadia, secrétaire de la section locale du syndicat Force ouvrière. La poule ne va pas tarder à arriver. »

Les agents de l'établissement pénitentiaire pour mineurs de Porcheville ont appris la nouvelle avec stupéfaction. « *Depuis quelques semaines, un poisson rouge a été installé au niveau de l'unité 1,* détaille Samuel Messadia, secrétaire de la section locale du syndicat Force ouvrière. *Là, la direction a installé un petit poulailler. La poule ne va pas tarder à arriver.* »

La décision fait « *bondir* » le syndicaliste : « *A priori ce sera aux mineurs de s'en occuper. Mais derrière, il y aura le personnel qui devra les encadrer. Et qui risque de devoir s'occuper des animaux aussi.* »

S'il ne se dit pas contre la responsabilisation des jeunes détenus, il estime qu'installer des animaux n'était pas la priorité : « *Il faudrait d'abord travailler sur l'hygiène corporelle, celle de leur cellule ou des lieux communs.* »

Et précise : « *On ne se sent pas écoutés, on avait dit qu'on était contre. On ne connaît pas le projet.* » Samuel Messadia craint également des répercussions sanitaires. « *Les animaux peuvent être porteurs de bactéries, de maladies,* détaille-t-il. *Et puis les installations risquent d'attirer les rongeurs.* »

DROCOURT Venu estimer des objets, il reçoit une balle dans la tête

Jeudi dernier, un expert d'art de 33 ans a été blessé grièvement, rapporte *Le Parisien.* Venu examiner une collection d'objets d'époque pour en estimer la valeur chez un couple de retraités, il a reçu une balle dans la tête, qui aurait été tirée par le propriétaire, âgé de 66 ans. Le trentenaire a été évacué dans un hôpital parisien pour y être opéré, son pronostic vital étant engagé.

Les enquêteurs de la gendarmerie privilégient pour l'instant la piste accidentelle et sont parvenus à collecter quelques éléments. Le sexagénaire était en train de manipuler le pistolet lorsque le coup de feu serait parti.

MEULAN-EN-YVELINES Ils fument la chicha dans la cour de l'école

Ils voulaient sûrement passer un bon moment mais n'ont pas choisi la bonne méthode. Mercredi 27 décembre, aux alentours de 16 h 30, sept jeunes se sont introduits dans la cantine de l'école Louis Pasteur en brisant la vitre pour y dérober six chaises et une table. Ils ont ensuite installé le mobilier scolaire dans la cour afin d'y fumer la chicha. Les sept jeunes ont été interpellés et conduits au commissariat des Mureaux pour dégradations volontaires. Le scénario semble se répéter au sein de l'établissement. Un an plus tôt, plusieurs personnes étaient rentrées dans la cantine pour y casser la vaisselle.

ANDRESY Lors d'un contrôle routier, elle donne un coup de pied au policier

Le dépistage d'alcoolémie du conducteur de la voiture, un Maurecourtois de 24 ans, s'est avéré positif.

Leur conduite dangereuse a intrigué les policiers du commissariat de Conflans-Sainte-Honorine. Aux alentours de 6 h 25, mercredi 27 décembre, ils remarquent une voiture circulant dangereusement rue du Maréchal Foch et décident d'en contrôler ses occupants. Le dépistage d'alcoolémie du conducteur, un Maurecourtois de 24 ans, s'avère positif.

Les policiers décident alors de contrôler les deux passagers, une femme et un homme âgés de 20 ans et résidant à Maurecourt et Andrésy. Mais la jeune femme refuse de se laisser faire et donne un coup de pied dans les jambes d'un fonctionnaire avant d'être maîtrisée. Son ami essaye de s'interposer.

Les trois jeunes ont été conduits au commissariat pour conduite sous l'emprise d'un état alcoolique, violences volontaires sur personne dépositaire de l'autorité publique et rébellion.

SARTROUVILLE Pour un ordinateur, il poignarde et tue sa sœur

Agé de 15 ans, il a été mis en examen pour homicide volontaire et placé en détention provisoire.

Un drame terrible a frappé cette famille sartrouvilloise le mardi 26 décembre dernier. Aux environs de 13 h, le père de famille compose le 17 et explique aux policiers que sa fille, âgée de 19 ans, a fait un malaise, sans donner plus de détails.

Mais lorsque les forces de l'ordre et les secours se rendent sur place, avenue de la République, ils découvrent que la jeune fille présente une plaie importante au niveau du thorax. Malgré les soins prodigués, elle décédera au domicile familial.

Une autopsie a été pratiquée pour connaître les causes du décès. Il serait dû à une hémorragie suite à une plaie intercostale qui a perforé le cœur de la victime, indique *Le Parisien.*

Les éléments collectés par les enquêteurs ont permis de déterminer que le frère de la victime, âgé de 15 ans, l'a poignardée pour une querelle concernant un ordinateur. Selon le quotidien, il a été mis en examen pour homicide volontaire et placé en détention provisoire jeudi 28 décembre.



FOOTBALL N2 : après un début poussif, l'AS Poissy reprend des couleurs

La phase aller du National 2 vient de se terminer pour l'AS Poissy. Actuellement 12e du championnat, les Pisciacais ont connu un début de saison compliqué avant de redresser la barre.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

« Depuis le match de Fleury, on est revenu à un rythme un peu plus correct et qui correspond plus aux nécessités de ce championnat », apprécie Laurent Haton (à gauche), aux côtés du président de l'AS Poissy (à droite).

Après un exercice 2016-2017 compliqué où l'AS Poissy avait arraché son maintien en CFA (désormais National 2, Ndlr) à deux journées de la fin de saison, le club a attaqué cette nouvelle année avec un staff remanié. Pour l'équipe fanion du club, le nouveau président, Olivier Szewezuk, avait annoncé, dès le mois de juin, l'objectif de maintien en National 2 pour cette saison.

Si la première moitié des matchs joués a été compliquée, les jaune et bleu ont repris du poil de la bête et réalisent de meilleures performances. La pause hivernale est l'occasion de revenir sur ce début de saison avec le coach pisciacais. Alors que la phase aller du championnat s'est terminée le 20 décembre, les Pisciacais se placent à la 12e place sur 16 équipes, avec quatre victoires, trois nuls et sept défaites. Un bilan en demi-teinte surtout entaché par un mauvais début de saison où, sur les huit premiers matchs, Poissy n'a connu qu'une seule fois la victoire, pour un nul et six défaites.

« *Disons que ça a été une mise en route délicate, parce que un peu tardive, que ce soit tant pour tous les changements qu'il y a eu au club, de la direction comme du management et du staff,* estime le coach pisciacais, Laurent Hatton, de ce début de saison poussif. *Il y a aussi eu beaucoup de mouvement au niveau des joueurs, ce qui est inhabituel pour une équipe de CFA en général. On a récupéré beaucoup de joueurs qui n'avaient pas l'expérience de ce championnat là.* »

Déclic après la victoire contre Fleury

Ces difficultés se sont traduites notamment par six défaites consécutives entre le 26 août et le 14 octobre, tendance que le club a ensuite du inverser. « *Il y avait une pression importante au niveau du classement, on sentait qu'on était dans une série négative même si dans le contenu, il y avait quand même des satisfactions* », souligne le coach, en référence par exemple aux rencontres serrées de septembre contre Sainte-Geneviève et Lille, toutes deux perdues 0-1.

Mais depuis la victoire 1-0 contre Fleury-Mérogis le 28 octobre, qui était alors leader invaincu, les Pisciacais offrent un tout autre visage à leurs supporters. « *Il y a des matchs comme ça où il y a une motivation supérieure,* explique Laurent Hatton, rappelant que l'année dernière Fleury avait déjà souri aux Pisciacais qui avaient validé leur maintien contre cette même équipe. *Le capital confiance aussi est important, donc ça nous a permis de nous rassurer.* »

En effet, ce succès a été un véritable déclic pour l'AS Poissy qui depuis, en six rencontres, a engrangé trois victoires, deux nuls et une seule défaite. « *Depuis le match de Fleury, on est revenu à un rythme un peu plus correct et qui correspond plus aux nécessités de ce championnat* », apprécie Laurent Haton, mentionnant « *une régularité dans les performances depuis fin octobre.* ».

Actuellement à un point du premier relégable mais sur une bonne lancée, l'AS Poissy conserve son objectif de maintien assumé et annoncé dès le début. « *On savait qu'on n'avait pas forcément un groupe pour lutter contre les équipes de têtes. Après, les autres équipes se tiennent et ce sera serré jusqu'au bout,* prévoit le coach. *Il ne faut pas se relâcher, continuer à progresser et rester dans le même état d'esprit qu'on a vu ces dernières semaines pour aller arracher ce maintien et écarter trois équipes au moins derrière nous.* »

« *Maintenant, on a un peu plus de certitudes sur le potentiel des uns et des autres* », ajoute Laurent Hatton. Il précise cependant qu'il y a encore « *matière à progresser* », notamment en terme d'expérience pour ne pas renouveler les pertes de points lors de matchs serrés à domicile. « *Si on arrive à inverser ce type de rencontre, à transformer ces défaites […] en victoires avec un parcours identique, je pense qu'on sera dans le cadre du maintien que l'on recherche* », conclut le coach.

COURSE A PIED Le Paris-Versailles-Mantes de nuit est de retour

L'Association sportive mantaise organise une nouvelle édition de sa randonnée nocturne dans la nuit du 27 au 28 janvier.

L'annuelle randonnée nocturne Paris-Versailles-Mantes à la marche est de retour pour une 83e édition. Dans la nuit du samedi 27 au dimanche 28 janvier prochain, l'Association sportive mantaise propose quatre parcours à destination de Mantes-la-Jolie : 54 km depuis Versailles à minuit, 39 km depuis Beynes à 1 h du matin, 22 km depuis Maule à 6 h le dimanche, 12 km depuis Jumeauville à 8 h le dimanche.

Les randonneurs marcheront vers le complexe sportif Félicien Dantan à Mantes-la-Jolie en suivant les parcours définis. Des trajets en cars vers les différents points de départ sont organisés. Les tarifs d'inscriptions sont entre 12 et 15 euros pour les 39 et 54 km, de 8 euros pour le 22 km, et de 6 euros pour le 12 km. Un âge minimum de 16 ans est fixé pour les deux plus longs parcours, et le port de gilet réfléchissant et de lampe frontale est obligatoire. Pour tous renseignements, rendez-vous sur paris-mantes.fr.

HANDBALL N2 : les Conflanaises renouent avec les victoires

Après une saison compliquée en Nationale 1, les féminines du club de Conflans-Sainte-Honorine réalisent une plutôt bonne entrée en matière pour leurs retrouvailles avec la Nationale 2.

Les féminines du Handball club de Conflans-Sainte-Honorine retrouvent des couleurs cette saison en Nationale 2. Montées au début de la saison 2016-2017 en Nationale 1, les Conflanaises avaient connu une année compliquée avec seulement deux victoires et un match nul. Des résultats qui les avaient fait redescendre en Nationale 2.

Mais depuis le début de cette année, Conflans renoue avec la victoire et se place à la quatrième place de sa poule, avec quatre victoires et un nul en huit rencontres. Alors que le prochain match des Conflanaises aura lieu le 13 janvier avec un déplacement à Chambray-lès-Tours, la trêve hivernale est l'occasion de revenir sur ce début de saison avec le nouvel entraîneur de 26 ans, Sébastien Nsimba.

« *Le fait qu'on engrange des victoires, qu'on puisse développer notre jeu, c'est surtout sur ça qu'il fallait accentuer pour le début de saison* », note l'entraîneur des féminines, qui souligne donc l'importance de « *reprendre du plaisir à jouer, à jouer ensemble et à gagner, que les joueuses retrouvent du plaisir sur le terrain et en dehors* ».

Un bon bilan mais des points d'amélioration

A trois matchs de la fin de la phase aller, Sébastien Nsimba confirme des premiers résultats qu'il s'agit d'un « *bon bilan* ». Mais ce dernier, qui confie être « *très perfectionniste* », nuance : « *C'est plutôt correct mais au vue des matchs qu'on a faits, on aurait pu faire mieux, notamment peut-être éviter deux défaites, face à Paris et face à Beauvais.* »

Alors que les Conflanaises se sont inclinées 28-33 contre Beauvais et 32-21 contre le Paris Saint-Germain, l'entraîneur juge que « *ça s'est joué sur l'expérience* ». Et précise : « *Sur le "money-time", on sent que des fois, on est en difficulté, on a du mal à garder les ballons [et] à imposer notre rythme jusqu'au bout.* » Sébastien Nsimba confie donc que l'équipe, « *un groupe jeune* » qu'il prend plaisir à coacher, peut progresser notamment « *sur la conservation de balle [et] sur la rigueur* ». Et d'ajouter : « *Elles savent qu'il y a encore du travail, comme le match nul contre Harnes qu'on aurait pu éviter (37-37, dernier match en date le 9 décembre à domicile, Ndlr).* »

Le coach pointe néanmoins les qualités des joueuses qui leur permettent actuellement d'être en quatrième place du championnat. « *Déjà l'envie, et après en termes techniques, surtout le jeu en grand espace, la montée de balle et la contre-attaque, qui est aujourd'hui notre marque de référence,* souligne Sébastien Nsimba. *Je suis content d'avoir ce groupe motivé qui sait où il veut aller, donc on va les accompagner pour aller vers leur point de destination.* »

Objectif : Top quatre

Alors que 14 matchs restent encore à être disputés en Nationale 2 cette saison, ainsi qu'une participation à la Coupe de la ligue, l'entraîneur affiche les ambitions de son équipe. « *Pour la fin de saison, l'objectif qu'on s'est fixé avec les filles est de terminer dans le top quatre, on sait qu'on a encore beaucoup de travail* », avance Sébastien Nsimba.

« *Et derrière, on a la Coupe de la ligue qui va débuter à partir de février, et pourquoi pas aller chercher une place en finale ?* », ajoute-t-il. Des objectifs pour lesquels le coach se montre optimiste. « *Je suis confiant avec ce groupe, je sais qu'il y a encore du travail, mais ce sont des joueuses motivées et prêtes à atteindre ces objectifs.* »



HBC CONFLANS

« Le fait qu'on engrange des victoires, qu'on puisse développer notre jeu, c'est surtout sur ça qu'il fallait accentuer le début de saison », note l'entraîneur.

Master en délicatesse

Chez Elior, le talent de nos chefs est reconnu
mais c'est leur envie de prendre soin de chacun
qui fait la différence.
Plus que du service, de l'attention.

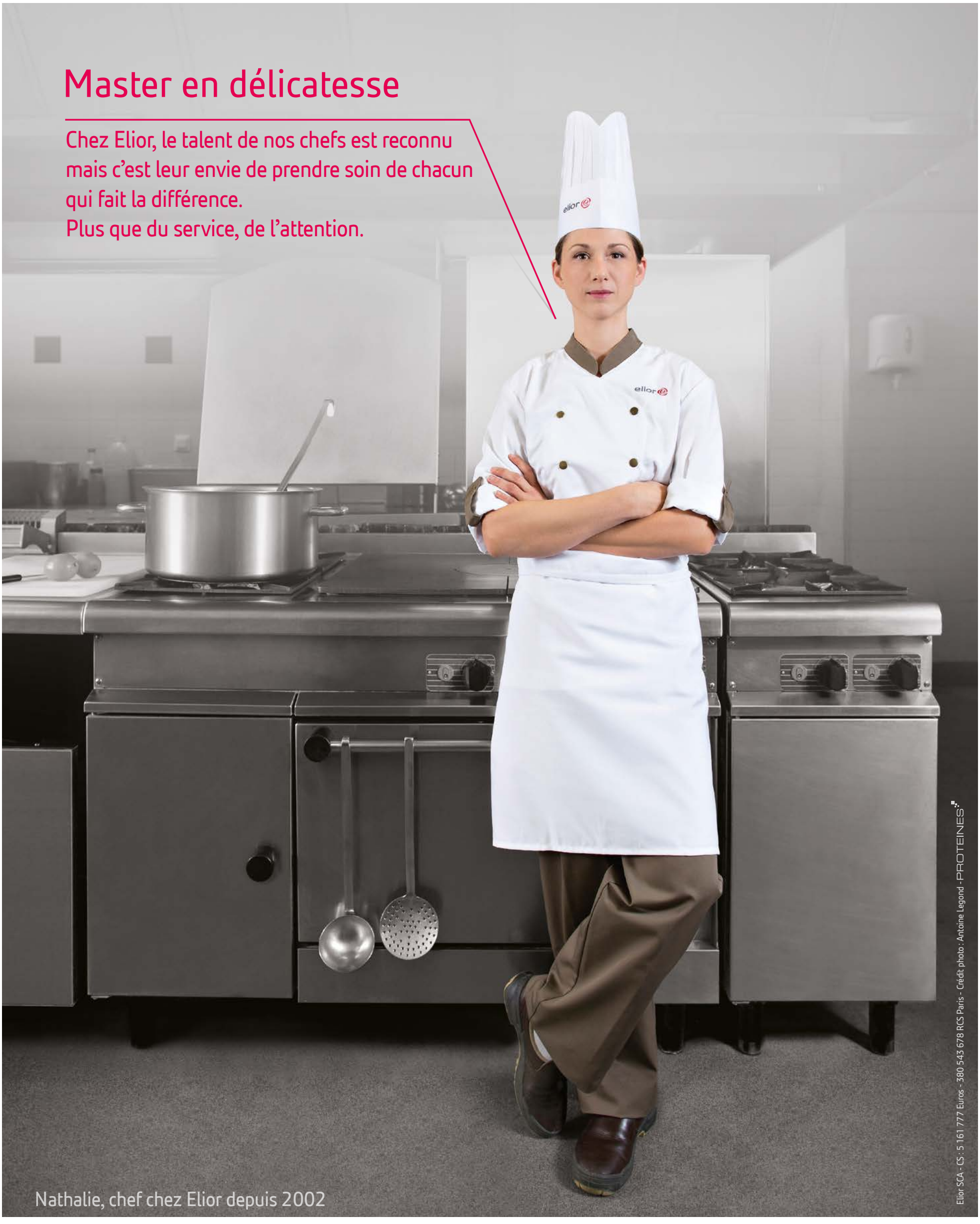

Nathalie, chef chez Elior depuis 2002

Elior SCA - CS : 5 161 777 Euros - 380 543 678 RCS Paris - Crédit photo : Antoine Legond - PROTEINES

ELIOR RESTAURATION ENSEIGNEMENT
Direction du Développement Collectivités Territoriales
Tél. : 01.47.16.51.00
www.elior.com - @Elior_France

Un monde d'attentions elior

MANTES-LA-JOLIE Présentation du projet de l'Espace Brassens

Le 6 janvier, l'École des 4 z'arts, qui gère le nouvellement nommé Espace Georges Brassens, organise une journée de présentation et d'échanges.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

L'École des 4 z'arts est à la tête depuis le début d'année de l'Espace Georges Brassens.

Découvrez la nouvelle équipe. A partir de ce début d'année, c'est désormais l'École des 4 z'arts qui gère l'Espace Georges Brassens, anciennement nommé Centre d'action culturelle (Cac) Georges Brassens. Elle prend la suite de l'association Cac Georges Brassens dont la convention de gestion du lieu avec la mairie s'est achevée au 31 décembre.

Apéro musical

Le samedi 6 janvier, de 10 h à 17 h, une journée de présentation et d'échanges avec l'association l'École des 4 z'arts est organisée à l'Espace Georges Brassens. Pour conclure la journée en musique, un apéro musical swing manouche sera donné par les musiciens de l'école à 17 h. Plus de renseignements sur cet événement sont disponibles sur le site internet de la Ville. Pour tout savoir de l'École des 4 z'arts, rendez-vous sur ecole4zarts.net.

CONFLANS-SAINTE-HONORINE « Regards sur le Niger » en photo

A travers cette exposition de photographies de Caroline Fayaud Zigurs, la MJC les Terrasses propose de découvrir la vie quotidienne des habitants des villages du Niger.



CAROLINE FAYAUD ZIGURS

Les photographies exposées « invitent à la découverte de ce pays méconnu », indique le communiqué de la MJC.

Du vendredi 12 au mercredi 24 janvier, la Maison de la jeunesse et de la culture (MJC) les Terrasses – espace Michel Rocart, accueille l'exposition photographique « *Regards sur le Niger* » de Caroline Fayaud Zigurs. « *L'exposition présente une série de photographies en noir et blanc réalisées en 1999 au Niger lors d'un relais de l'amitié entre deux villes, Conflans-Sainte-Honorine (France) et Tessaoua (Niger)* », indique le communiqué de la MJC.

Et ajoute : « *Les images ont été prises au fil de la route entre ces deux villes. Elles dévoilent la vie quotidienne des habitants des villages du Niger. Elles invitent à la découverte de ce pays méconnu. Caroline Fayaud affectionne tout particulièrement ces images car elles symbolisent son premier reportage photographique.* »

Des photos prises en 1999

L'entrée de l'exposition est libre. Un vernissage aura lieu le samedi 13 janvier à 17 h. Plus de renseignements sont disponibles sur mjc-conflans.org, par courriel à secretariat@mjcconflans.org ou au 01 39 19 20 09.

POISSY Un concert de musique classique pour le nouvel an

Comme tous les ans, le Rotary club de Poissy organise un concert de musique classique. Cette année, l'événement se déroulera au théâtre de Poissy le mardi 9 janvier à 20 h 30. Pour cette édition, le Rotary a convié l'Orchestre philharmonique de la RATP, qui interprétera des œuvres des plus grands compositeurs de musique classique, de Brahms et Bach en passant par Ravel. Le prix des billets du concert est de 20 euros en tarif normal, et de 8 euros pour les enfants et étudiants. Pour plus de renseignements, rendez-vous sur le site internet de la commune ou contacter le 01 30 74 60 65. Les billets peuvent être achetés en ligne sur le site internet rotary-poissy.org.

AUBERGENVILLE La porcelaine et la céramique s'exposent

La Maison de voisinage expose les œuvres de Sylvie Godart jusqu'au vendredi 26 janvier. Cette dernière présentera ses réalisations de porcelaine et de céramique. « *Elle crée des pièces uniques monochromes, dans une esthétique minimaliste, où les graphismes s'inspirent de paysages et du monde minéral,* indique le site internet de l'artiste, sylviegodart.fr. *Les décors géométriques sont gravés dans l'engobe noir. Les motifs en relief associent rythme et calligraphie dans une quête presque méditative.* » Un vernissage est organisé le vendredi 12 janvier à partir de 17 h 30. Pour plus de renseignements, contacter le 01 30 90 23 45.

LIMAY Débat sur la société de privilège

« *Privilèges et oppressions, peut-on organiser une société sans mérite ?* » C'est la difficile question à laquelle la conférence, organisée le samedi 13 janvier de 15 h à 18 h, à la librairie la Nouvelle réserve, tentera de répondre. Pour cela l'Université populaire du 78 (UP78) a invité la sociologue Irène Pereira. Cette présentation-discussion est gratuite mais l'inscription est souhaitée par courriel à up78@laposte.net.

YVELINES Contrechamps lance son concours de courts-métrages

Le festival *Les images vagabondes* est de retour pour une septième édition du 16 juin au 13 juillet. Comme tous les ans, l'association Contrechamps « *souhaite promouvoir la création cinématographique en lançant un concours de courts-métrages autour de la thématique de la prochaine édition du festival : A la recherche d'un monde meilleur* ». Les participants peuvent envoyer leurs courts-métrages jusqu'au 15 avril, et les films sélectionnés seront projetés pendant le festival. Plus d'information sur associationcontrechamps.fr.

HOUDAN Exposition de peinture : un monde de réel et d'intériorité

L'Office de tourisme du pays houdanais présente une exposition de peinture du 4 au 30 janvier.

Pour son exposition mensuelle, l'Office de tourisme du pays houdanais (OTPH) invite les visiteurs à découvrir les œuvres de peinture de Sandrine Herrault. « *Je suis peintre pour savoir qui je suis,* indique l'artiste dans le communiqué de l'OTPH. *La peinture est un prétexte où les couleurs et les formes créent un monde inspiré à la fois du réel et de l'intériorité. C'est aussi un moyen pour moi de donner à voir la beauté du monde.* »

Vernissage avec l'artiste

L'exposition est visible du jeudi 4 au mardi 30 janvier, du mardi au samedi de 10 h à 12 h 30 et de 15 h à 17 h. Le vernissage de l'exposition aura lieu le samedi 6 janvier à 15 h dans les locaux de l'office de tourisme, en présence de l'artiste.

Pour plus de renseignements, contacter le 01 30 59 53 86 ou se rendre directement à l'office de tourisme. Pour découvrir l'univers de l'artiste, rendez-vous sur son site sandrineherrault.blog4ever.com.

GARGENVILLE Inscrivez-vous pour le marathon de la danse

Un nouveau marathon de danse est organisé à Gargenville le 3 février. Les participants, de tous niveaux, ont jusqu'au 20 janvier pour s'inscrire.

La piste de danse va s'enflammer pour la deuxième édition du marathon de danse organisé à Gargenville. Le samedi 3 février, de 15 h à 22 h, les danseurs de tous niveaux, à partir de 8 ans, sont invités à faire parler leur talent sur la piste de danse de la salle des fêtes. « *Venez vous amuser sur la piste de danse,* invite l'affiche de l'événement. *Des surprises et animations seront là pour enflammer la piste.* »

Attention, pour participer à ce marathon de danse, la date limite d'inscription est fixée au samedi 20 janvier. Pour obtenir plus de renseignements ou se pré-inscrire, envoyer un courriel à emeignaud@ville-gargenville.fr. L'entrée est libre et une buvette sera tenue par l'association Un pour tous, tous pour Tom, qui récoltera les participations de l'entrée et de la buvette.

VILLENNES-SUR-SEINE « Une virtuose du découpage-collage »

Les représentations de pin-ups et autres icônes populaires, réalisées par Carole B en collage, seront exposées à la salle des expositions du 9 au 21 janvier.

La salle des expositions de Villennes-sur-Seine, située 57 place de la Libération, présente des œuvres de collage de l'artiste Carole B du mardi 9 au dimanche 21 janvier. « *Une virtuose du découpage-collage, qui reproduit avec méticulosité les reliefs des visages et des objets, créant ainsi de véritables sculptures en deux dimensions,* souligne l'agenda culturel de la Ville. *Son sujet de prédilection : les portraits de pin-ups et autres icônes populaires.* »

« Sculptures en deux dimensions »

L'exposition est ouverte les mardis et vendredis de 14 h à 18 h 30, et les samedis et dimanches de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30. Le vernissage aura lieu le samedi 13 janvier à partir de 16 h 30. Plus de renseignements sur le site internet de la commune ou sur le site de l'artiste carolebartiste.com.

ANDRESY Stage de danse avec un danseur de l'Opéra national de Paris

Alexandre Carniato, danseur de l'Opéra national de Paris, sera professeur d'un stage de danse organisé les 13 et 14 janvier.

Le temps d'un week-end, avoir pour professeur Alexandre Carniato, un danseur de l'Opéra national de Paris. Grâce au rapprochement de l'école de musique et de danse Ivry-Gitlis avec l'Opéra national de Paris, ce dernier donnera un stage de danse classique proposé les samedi 13 et dimanche 14 janvier. « *Ce stage est accessible aux enfants dès 7 ans et à tous ceux qui possèdent des bases techniques* », indique la Ville.

Les participants auront une séance par jour, réparties en fonction de leur niveau de 10 h à 17 h 15. Le tarif pour les deux jours est de 35,67 euros, et de 28,62 euros en tarif réduit.

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur le site de la Ville, ou contacter l'école de musique et de danse au 01 34 01 11 65 ou par courriel à musique-danse@andresy.com.

Retrouvez l'ensemble de nos émissions dans leur intégralité sur notre site www.lfm-radio.com et en vidéo sur notre chaîne Youtube RadioLFMOfficiel.

LA MATINALE Le yoga, nouveau mode de vie ?

La Matinale recevait Olivia Sautereau, professeure venue faire partager sa philosophie de vie, acquise à travers la pratique du yoga.



LFM RADIO

En position de l'arbre, Olivia est venue présenter son mode de vie.

Le yoga a débarqué en France il y a déjà quelques années devenant une discipline à la mode et un véritable business pour certains, à travers la vente de produits dérivés et l'instrumentalisation de la pratique. Il est pourtant avant tout une véritable philosophie. En effet, le yoga est l'une des six écoles de la philosophie indienne, dont le seul et unique but demeure *« la libération intérieure à travers la stimulation du physique, du spirituel et du psychique »* a expliqué Olivia Sautereau, jeune yoguiste, dans La Matinale.

La jeune professeure a entièrement dédié sa vie à la pratique de sa passion. *« En France, pour être prof de yoga, il n'y a pas de diplôme institutionnel, il y a des certifications nationales ou internationales, mais ça prend toute une vie d'apprendre le yoga »*, note Olivia. Elle donne, chaque vendredi à la plaine des sports de Buchelay, un cours de trois heures.

« La paix et le non-jugement"

Pour Olivia, *« le yoga c'est avant tout une philosophie, un mode de vie que l'on peut utiliser par différentes manières ; par des postures très dynamiques ou par la méditation par des exercices de respiration »*. Cette philosophie, elle la met chaque semaine en pratique dans ses cours, au service de deux valeurs : la paix, et le non-jugement des autres.

« La yoga ça véhicule la paix, à l'intérieur de soi déjà, car pour être bien avec les autres, il faut être bien avec soi-même d'abord » explique-t-elle. Tout droit venu d'Inde et de la religion hindouiste, la discipline n'en demeure pas moins areligieuse et praticable par tous sans distinction d'âge, de religion ou de sexe. *« C'est vraiment des valeurs universelles que l'on peut retrouver dans chaque religion »*, ajoute-t-elle.

La Matinale LFM, tous les jours, du lundi au vendredi, de 7 h à 10 h, présentée par Sofiane El Khilaly, en écoute sur 95.5 FM et sur lfmradio.com.

ETAT ET CIVILS La sécurité routière au programme du Nouvel an

Etat et Civils s'attaquait cette semaine à un sujet important en ces périodes de fêtes, la sécurité routière.



LFM RADIO

Pour les deux spécialistes du sujet, le réveillon est une nuit durant laquelle la vigilance des conducteurs doit être démultipliée.

Chaque année, le réveillon remet sur le devant de la scène une problématique sociétale des plus préoccupantes, la sécurité routière. Alors que l'alcool reste la première cause d'accident durant le Nouvel an, de plus en plus, la vitesse s'impose comme nouvelle ennemie de cette soirée. Etat et Civils recevait Jean-Yves Petit, directeur du comité départemental de l'association Prévention routière, et Christophe Pican, major de police spécialisé dans la sécurité routière.

« Vous avez plusieurs risques, il faut espérer que la météo ne rentre pas en compte, mais aussi le risque fête, le réveillon, c'est un dimanche soir, à chaque fois la semaine de travail qui engendre la fatigue, mais aussi le risque de l'alcool », explique Christophe Pican, pour qui le risque est aggravé durant cette soirée. *« En hiver, ce sont les journées les plus courtes, la nuit couvre alors les périodes de pointe, ça, en ville, c'est un phénomène très dangereux »*, ajoute Jean-Yves Petit. Pour les deux spécialistes du sujet, le réveillon est une nuit durant laquelle la vigilance des conducteurs doit être démultipliée.

État et Civils, tous les mercredis, de 11 h à 11 h 30, présenté par Jordan Brest, en écoute sur le 95.5 FM et sur lfm-radio.com.

Loisirs

SUDOKU : niveau moyen

		1	7	6			5	
		5	1	3		6	7	
	8		9					4
					3			
4				9	1			5
5	7	3	8	4		9		1
3		6	4		7	5	9	
		2	3		5		6	7
7	5		6					

SUDOKU : niveau difficile

		5					2	8
	6	2	7		1			
		4	5					
5				6			9	
4	1							2
				4				
	5		4		7	2	8	
	8				6			
	4	1	2				5	7

Les solutions de ces sudokus sont consultables sur la page Facebook de La Gazette en Yvelines. Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette en Yvelines - Hebdomadaire gratuit d'informations locales

Site web : lagazette-yvelines.fr - **Facebook :** La Gazette en Yvelines - **Twitter :** @GazetteYvelines



L'actualité locale de Houdan à Conflans-Sainte-Honorine en passant par chez vous !

Édité par La Gazette du Mantois, société par actions simplifiée.
Adresse : 9 rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville

Directeur de publication, éditeur :
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Publicité :
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Conception graphique, distribution :
Sébastien Dailleux
sebastien.dailleux@lagazette-yvelines.fr

Imprimeur :
Newsprint Imprimeurs
1 boulevard d'Italie
77127 Lieusaint

RÉDACTION

Vous avez une information à nous transmettre ? Un événement à annoncer ? Des précisions à nous apporter ? Un commentaire à faire ? Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-yvelines.fr

Tél. 09 54 82 31 88

8 rue Porte aux Saints
78200 Mantes-la-Jolie

Rédacteur en chef :
Loris Guémart
loris.guemart@lagazette-yvelines.fr

Actualités, sport, culture :
Damien Guimier
damien.guimier@lagazette-yvelines.fr

Actualités, faits divers :
Lucile Giroussens
lucile.giroussens@lagazette-yvelines.fr

Tirage : 60.000 exemplaires - ISSN : 2431-1960 - Dépôt légal : 09-2017

le RENDEZ-VOUS des ACHEROIS

ARRIVAGES JOURNALIERS



Les Halles d'Achères

Fruits & légumes frais
Produits laitiers & surgelés

Horaires **lundi au samedi non stop : 8h30 - 20h**
dimanche matin : 8h30 - 12h30

rue du 8 Mai 1945 • 78260 Achères

dans votre quartier des Champs Villars